

ture au comité. Ce qui la rend intéressante, c'est qu'elle se rapporte à une des inscriptions du Palais-Saint-Pierre n° 973. Elle est ainsi conçue :

D M
Q IGNI SILVINI
I~~IIII~~ VIRI
AVG LVG
IGNIA HELPIS
COLLIB. OPTIMO

M. l'abbé Roux donne lecture de la seconde inscription trouvée au même lieu. Elle est ainsi conçue :

*In hoc tumulo requiescit...
la Di bonæ memoriae diog....
sancte monialis quoæ vix.....
cte annos viginti quat...
obiiit VI Idus septembbris V...
quater post Cons Justinii ind..
tertia decima.*

Malheureusement cette inscription intéressante perd beaucoup par la mutilation dont elle a été l'objet dans la partie droite.

M. Daresté demande à M. l'abbé Roux s'il pourrait faire un rapport oral sur les collections de la manécanterie ? M. l'abbé Roux en prend l'engagement.

M. Saint-Olive présente quelques considérations sur l'utilité des comités archéologiques pour la conservation des monuments et cite le fait de la conservation d'une tourelle à Metz, sur le voeu exprimé par la Société archéologique de cette ville.

M. Péricaud appelle l'attention du Comité sur une chapelle qui existe à Neuville-sur-Saône et où l'on distingue les douze